



EN LIGNE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SYSTÈMES ALIMENTAIRES AQUATIQUES DURABLES ET INCLUSIFS

EXPLORER LES OPPORTUNITÉS POUR LES JEUNES DANS L'ÉCONOMIE BLEUE

9 – 28 NOVEMBRE 2026

🕒 3 SEMAINES, 5 HEURES/SEMAINE

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation



Façonner des systèmes alimentaires aquatiques inclusifs et durables qui améliorent les communautés, protègent nos océans et génèrent un réel changement économique.



CONTEXTE

La pêche côtière, l'aquaculture et leurs chaînes de valeur associées contribuent de manière significative aux moyens de subsistance, car elles constituent la base de la production alimentaire, de la consommation et de la génération de revenus. On estime que la pêche et l'aquaculture, ainsi que les activités connexes, fournissent des moyens de subsistance à 660 à 820 millions de personnes dans le monde (Pita, 2021 ; FAO, 2022). La pêche artisanale fournit plus de 40 % des captures mondiales destinées à la consommation humaine directe, ce qui souligne son rôle essentiel dans la lutte contre la malnutrition (Teh et Pauly, 2018 ; Basurto et al., 2025).

La pêche artisanale est généralement pratiquée par des ménages de pêcheurs et nécessite relativement peu de capitaux et d'énergie. Elle fonctionne selon un modèle de semi-subsistance, dans lequel les familles produisent, consomment et commercialisent leurs prises (Bladon et al., 2022 ; Okamura et al., 2024). Ces pêcheurs utilisent souvent de petits bateaux, opèrent près des côtes avec des sorties courtes et approvisionnent principalement les marchés locaux. Bien qu'elle serve à des fins de subsistance, cette activité contribue également aux marchés d'exportation (FAO, 2024). Profondément intégrée dans le tissu socio-économique des communautés côtières, la pêche artisanale reflète un mode de vie intrinsèquement lié au territoire (Dias et al., 2023). Elle apporte une contribution essentielle à la nutrition, à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et aux moyens de subsistance des populations. Elle soutient également les économies locales et nationales, en particulier dans les pays en développement (Bladon et al., 2022).

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Malgré leur contribution significative aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire, la pêche artisanale et l'aquaculture demeurent affectées par des problèmes structurels : pauvreté, chômage, vulnérabilité et manque d'accès au crédit persistent dans les communautés côtières et dépendantes de la pêche (Dias et al., 2023 ; FAO, 2019). Les revenus restent hétérogènes et imprévisibles tout au long de l'année. Le secteur souffre d'une planification et d'une réglementation inadéquates, d'un sous-financement chronique et d'une négligence persistante (March et al., 2022).

Par ailleurs, la participation des communautés locales aux chaînes de valeur des espèces à forte valeur ajoutée demeure limitée, les opportunités étant concentrées entre les mains d'entreprises et de commerçants externes. Les jeunes, les femmes, les personnes âgées et d'autres groupes vulnérables se heurtent à des obstacles majeurs pour accéder à la formation, au financement, aux marchés et à la technologie. Les programmes de protection sociale susceptibles de soutenir ces communautés en période d'incertitude et de crise sont généralement inexistants, particulièrement dans les pays en développement.

Les pays en développement et les petits États insulaires en développement font face à des défis d'une ampleur particulière. Leur forte dépendance aux ressources océaniques les rend extrêmement vulnérables aux conséquences de la dégradation marine et côtière ainsi qu'au changement climatique. Toutefois, d'importantes opportunités existent pour adopter des approches circulaires et contribuer à la transition énergétique verte, tout en garantissant la protection et la conservation de l'environnement.

OBJECTIFS

Ce cours examine comment les systèmes alimentaires aquatiques peuvent relever efficacement des défis interdépendants dans divers contextes, en explorant les principes, les cadres et les approches pratiques qui permettent un développement durable et inclusif.

Le cours couvre les thèmes suivants :

- L'économie bleue durable et les systèmes alimentaires aquatiques.
- Les systèmes de production de la pêche artisanale et de l'aquaculture.
- Les opportunités pratiques pour les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables tout au long de la chaîne de valeur.
- Le renforcement des chaînes de valeur : de la récolte au marché.
- La manutention après récolte, les techniques de transformation et les solutions d'infrastructure.
- Les approches de l'économie circulaire et l'efficacité des ressources.
- Intégration intersectorielle pour des systèmes alimentaires durables.

QUI PARTICIPE À CE COURS ?

- Les fonctionnaires travaillant sur des projets liés à l'économie bleue.
- Les membres de l'unité de mise en œuvre du projet (PIU) et de l'unité de gestion du projet (PMU) (coordinateurs, experts techniques)
- Les organisations de la société civile pour la jeunesse
- Jeunes professionnels et entrepreneurs
- Coopératives et PME du secteur de l'économie bleue durable
- Praticiens du développement

COMMENT POSER SA CANDIDATURE

Les candidats sont priés de nous envoyer :

1. Un formulaire d'inscription en ligne dûment rempli : <https://oarf2.itcilo.org/DST/A9718990/fr>
2. Si vous êtes financé par votre organisation (ou par un donateur), un parrainage officiel est nécessaire pour finaliser votre inscription. La lettre peut être téléchargée sur le site ou par courriel à l'adresse suivante : itcilo_sids@itcilo.org
3. Si vous payez directement les frais de cours, veuillez noter que le paiement est requis pour confirmer votre inscription au cours. Plus de détails sur les méthodes de paiement sont [disponibles ici](#).

FRAIS

Coût total par participant : 1 205 Euros

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DATES

9 – 28 Novembre 2026

LIEU

En ligne (E-Campus).

LANGUE

Anglais et français

CERTIFICAT

À l'issue de toutes les activités requises du cours, les participants obtiendront un certificat officiel de participation délivré par le CIF-OIT

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT
Programme du développement et des investissements (DEVINVEST)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

itcilo_sids@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE : A9718990